

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

MISE EN LIGNE LE 30-05-2023

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 23.074

L'an deux mille vingt-trois, le 25 mai, à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, le Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 17 mai 2023

DATE D'AFFICHAGE

Le 17 mai 2023

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, Mme Dominique BERGEROT, M. Jean-Michel DENIS, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, adjoints.

M. Jean-Luc CHAPOULIE, Mme Christine DELPECH-SOULET, Mme Céline DROUILLARD, M. Julien DURESSAY, M. Gérard FILOCHE, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Françoise LARRIEU, Mme Christelle MAIRE, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, Mme Marie-Pierre QUENTIN, M. Raynald RIMBAULT, M. Thierry ROGISTER, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

M. Gilbert LOUX représenté par Mme Éliane CIRAUD-LANOUE
Mme Odile CHOLLET représentée par Mme Dominique BERGEROT
Mme Océane FERNANDES représentée par Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE
Mme Madeline TANTIN représentée par M. Didier SIMONNET
M. Philippe CUSSAC représenté par M. Patrick MARENGO
M. Christophe PLASSARD représenté par M. Thomas LAFARIE

ÉTAIT ABSENTE-EXCUSÉE : Mme Marie-Claire SEURAT

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 26
Nombre de votants : 32

M. Raynald RIMBAULT a été élu secrétaire de séance.

OBJET : ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS « SOCIAL ET FAMILLES »

RAPPORTEUR : M. MOALLIC

VOTE : 28 POUR
2 CONTRE
2 ABSTENTIONS

La Commission « Social et Familles » qui s'est réunie le 27 avril 2023, a proposé l'attribution de plusieurs subventions.

- SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	2 000,00 €
- ROYAN SOLIDARITE (BANQUE ALIMENTAIRE)	2 500,00 €
- SECOURS CATHOLIQUE	1 500,00 €
- LE SOIN DE SOI	1 000,00 €
- LES RESTAURANTS DU CŒUR DE CHARENTE MARITIME	1 000,00 €
- LES VOILES DE L'AMITIE EN PAYS ROYANNAIS (V.A.P.R.)	1 000,00 €
- LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME (SECTION PAYS ROYANNAIS)	500,00 €
- ASSOCIATION POUR LA VISITE DES MALADES EN ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS	500,00 €
- LES CLOWNS STETHOSCOPEES	80,00 €
- LA MAISON DES FAMILLES	200,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu les propositions de la Commission « Social et Familles »,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- d'attribuer les subventions suivantes :

- SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	2 000,00 €
- ROYAN SOLIDARITE (BANQUE ALIMENTAIRE)	2 500,00 €
- SECOURS CATHOLIQUE	1 500,00 €
- LE SOIN DE SOI	1 000,00 €
- LES RESTAURANTS DU CŒUR	1 000,00 €
- LES VOILES DE L'AMITIE EN PAYS ROYANNAIS (V.A.P.R.)	1 000,00 €
- LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME DE ROYAN	500,00 €

MISE EN LIGNE LE 30-05-2023

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20230525-DCM23-074-DE
Date de télétransmission : 30/05/2023
Date de réception préfecture : 30/05/2023

- ASSOCIATION POUR LA VISITE DES MALADES EN ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS	500,00 €
- LES CLOWNS STETHOSCOPE	80,00 €
- LA MAISON DES FAMILLES	200,00 €

- d'imputer la dépense correspondante à l'article 65748 – Fonction 420.

Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Patrick MARENGO

Le secrétaire de séance,



Raynald RIMBAULT

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 30 mai 2023